

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Jannée

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc du Château de Jannée
Date de création	milieu du XIX ^e siècle
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Ciney
Coordonnées	chaussée de Jannée ; 5590, Jannée ;
Localisation	Latitude : 50.28188 Longitude : 5.200240000000008

Historique

Une large ferme en U des XVIII^e et XIX^e siècles précède le château de Jannée sur lequel elle s'ouvre par une vaste cour clôturée. Le château, également en U, est une imposante construction en pierre calcaire élevée dans le dernier quart du XVIII^e siècle et entièrement remodelée en 1846. Les façades en moellons réglés sont encadrées de quatre tours d'angle carrées dont les pavillons dominent les toitures du corps de logis. La façade ouest tournée vers le parc est dotée d'un frontispice central sommé d'un fronton bombé. Depuis les surfaces enherbées au pied des façades s'ouvre un grand angle de vue vers le sud où la plus grande partie est occupée par une vaste surface d'eau aux ramifications complexes dont les limites lointaines se fondent dans de hauts massifs arborés, témoignant de l'ampleur de la composition paysagère mise en place au milieu du XIX^e siècle. De part et d'autre du château, des bras d'eau donnent lieu à des scènes indépendantes au caractère intimiste, avec un pavillon à l'ouest et une élégante passerelle à l'est que l'on découvre sous des groupes de chênes et de tilleuls. Un groupe de métaséquoias plantés en 1950 rehausse les abords du pavillon et du petit miroir d'eau tout proche. Les différents groupes plantés répartis dans le parc résultent de plusieurs campagnes de plantation étalées dans le temps depuis la création du parc jusqu'à aujourd'hui. Depuis de nombreux points de vue du parc, on bénéficie de larges ouvertures sur un paysage environnant remarquablement préservé intégrant des étangs naturels en partie basse et des coteaux boisés relevés vers l'est, invitant à la promenade.

Description

Éléments architecturaux : Au nord du château, en bordure d'un bras d'eau, petit pavillon carré sur base de moellons dont les murs présentent des panneaux de brique divisés par une structure de bois. Au sud-est, ancienne entrée de la propriété encore marquée par la présence de deux hauts pilastres panneautés flanqués de courts épaulements. Seul le pilastre de gauche est encore sommé de son haut amortissement décoratif mouluré terminé en pot à feu.

Éléments végétaux : A l'avant de la cour de ferme, deux saules pleureurs (*Salix babylonica*). Au centre de la cour, un grand marronnier (*Aesculus hippocastanum*). Bordant à l'ouest un petit bras d'eau, groupe de métaséquoia (*Metasequoia glyptostroboides*). Plusieurs grands chênes pédonculés (*Quercus robur*) isolés et un beau groupe marquant l'entrée sud-est rythment les différents espaces plantés du parc paysager. Le long d'un chemin de promenade, à proximité du grand plan d'eau, un noyer noir (*Yuglans regia*) se dégage de la composition végétale. Non loin de là, un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*) apparaît en bordure de l'étang. Près de la passerelle de bois franchissant l'étang, on rencontre un groupe de hêtre (*Fagus sylvatica*), des tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata*) et des marronniers (*Aesculus hippocastanum*). Quelques beaux

érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) rythment le chemin de promenade menant à l'ancienne entrée basse du parc. Le parc est replanté régulièrement depuis plusieurs dizaines d'années.

Potager : Au nord-est du château, grande surface rectangulaire clôturée en bordure de route par un haut mur de pierre calcaire protégé par un couvre-mur. Une serre est adossée à son extrémité sud. Deux longues parcelles de culture sont encadrées par des chemins de circulation gazonnés. L'axe central est rythmé par une jeune plantation d'if fastigié (*Taxus baccata* 'Fastigiata') placée en ligne en alternance avec des cerisiers décoratifs (*Prunus pissardii*).

L'eau : Au sud du château, vaste étang de forme complexe présentant plusieurs longs bras d'eau s'étirant sous les grandes masses arborées qui forment décor à ses berges sud. Il est formé par la récolte des eaux de deux ruisseaux qui se rejoignent en amont (au sud). Vers le nord, au-delà d'un étranglement enjambé par un joli pont de bois arqué bordé de garde-corps à motif en croix de Saint André, le débordement du plan d'eau chute dans un collecteur en pierre et brique équipé d'une vanne à crémaillère et d'un petit escalier destiné à l'entretien de ce petit ouvrage de régulation des débits. Depuis celui-ci, un aqueduc souterrain conduit les eaux vers l'est où un ru à ciel ouvert traverse les prairies avant de rejoindre en aval des étangs au caractère naturel accueillant de grandes roselières et des plantations de bords des eaux. Depuis le sud-ouest, un autre bras d'eau s'écoule à travers les prairies du parc et vient s'élargir en miroir d'eau en contrebas du petit pavillon de brique et du groupe de métaséquoia. Au pied du pignon est du château se trouve un petit bassin de pierre à jet central aménagé dans les surfaces gazonnées. L'abondance de l'eau dans le site a nécessité la mise en place d'un important réseau d'adduction - pour partie souterrain - complété de petits ouvrages de régulation en pierre et de rigoles d'écoulement longeant le coteau boisé au sud-ouest

État de conservation : Le grand parc paysager caractérisé notamment par ses surfaces d'eau et par son important réseau d'alimentation résulte de grands travaux d'aménagement réalisés au milieu du XIX^e siècle dont on perçoit aujourd'hui encore la qualité paysagère et l'ingéniosité de la conduite des eaux. Plusieurs ouvrages de pierre (collecteur, portail de l'entrée sud-est) présentent toutefois d'importantes dégradations ou manquements. Les longues et nombreuses berges de l'étang et des bras d'eau assument encore leur rôle d'étanchéité bien que présentant ponctuellement des altérations et de petits effondrements. Dans la cour d'honneur et aux pieds des façades, on peut penser que des plates-bandes fleuries et des végétaux taillés ont disparu.

Maintenance : Une bonne gestion des travaux d'entretien des surfaces enherbées jusqu'aux limites des berges permet de conserver une lisibilité des grandes surfaces d'eau au coeur du dispositif paysager. Les massifs arborés qui rehaussent ses berges au sud ne reçoivent pas les soins de nettoyage suffisants, en témoigne la levée de taillis à leurs pieds. Ces légers manquements génèrent une certaine confusion dans la lecture des fins de perspective du parc.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 156/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 54/2 (Ciney) - 54/3 (Maffe) Impr. coul. 1891; 1893

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 54/2 - 54/3

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 54/2/4 - 54/3/3

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 22, t. 1, p. 326-328.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : non communiquée

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2001-05-07

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager